
Réunion de la formation Emploi, revenus du 8 mars 2007

SYNTHÈSE

La formation s'est réunie le 8 mars sous la présidence de Joël Maurice. L'Insee a tout d'abord présenté en détail les raisons qui l'ont conduit à reporter à l'automne le calage des estimations mensuelles de chômage au sens du BIT habituellement réalisées en mars. Il a ensuite décrit les travaux méthodologiques qui seront menés d'ici l'automne pour préparer le calage. De son côté, la Dares a présenté l'évolution du chômage à travers les statistiques de l'ANPE et a souligné la difficulté d'évaluer l'impact des évolutions récentes du service public de l'emploi sur la mesure du chômage. Un débat animé a suivi ces présentations. Jacques Freyssinet a ensuite exposé les préconisations du rapport « Niveaux de vie et inégalités sociales » pour améliorer la connaissance des inégalités en matière d'emploi, de revenu et de salaire. L'Insee a décrit les suites concrètes de ces préconisations concernant le système d'information statistique dans les domaines. Enfin, quatre projets d'enquêtes ont été discutés et ont obtenu un avis d'opportunité favorable.

Sylvie Lagarde (département emploi et revenus d'activité de l'Insee) a exposé de manière détaillée [les raisons](#) qui ont conduit l'Insee à reporter, de mars à l'automne, le calage des **estimations mensuelles de chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) sur les résultats de l'enquête emploi 2006. Elle a expliqué les incohérences des résultats de l'enquête emploi avec les autres sources disponibles sur l'emploi et le chômage et les problèmes statistiques relatifs aux biais de rotation et aux fluctuations des taux de réponse. Elle a également présenté les [travaux méthodologiques que l'Insee compte mener d'ici l'automne](#) en vue de préparer le calage, qui pourra tenir compte des résultats de « l'enquête auprès des non-répondants à l'enquête emploi » menée depuis début 2007 et de ceux de l'enquête annuelle de recensement de janvier 2007.

Pour sa part, Philippe Ravalet (Dares) a présenté [l'évolution récente des différentes catégories de demandes d'emploi en fin de mois \(DEFM\)](#) et détaillé les différents motifs de sortie. Il a donné certains ordres de grandeur des effets possibles que l'évolution de la gestion administrative des demandeurs d'emploi par l'ANPE pouvait avoir sur la mesure du chômage au sens du BIT.

Ces présentations ont été suivies d'un débat animé. La formation a pris note de la fragilité du dispositif actuel de mesure du chômage au sens du BIT et de la difficulté de relier son évolution à celle des DEFM. Elle s'est félicitée de l'annonce des travaux engagés d'ici l'automne pour préciser les résultats de l'enquête emploi et améliorer l'ensemble du dispositif. Néanmoins, certains intervenants ont regretté le report par l'Insee du calage des estimations mensuelles de chômage au sens du Bureau international du travail sur les résultats de l'enquête emploi 2006. Plusieurs participants ont demandé que le système statistique public coordonné par l'Insee mette en place une batterie d'indicateurs sur le chômage, le sous-emploi et la précarité de l'emploi.

Pour conclure, Joël Maurice a remercié les participants et s'est engagé à rendre compte des débats devant le bureau du Conseil national de l'information statistique.

Jacques Freyssinet a ensuite exposé les [préconisations du rapport « Niveaux de vie et inégalités sociales »](#) pour améliorer la connaissance des inégalités en matière d'emploi, de revenu et de

salaire. Il a au préalable rappelé la réticence du groupe pour un indicateur unique, et sa demande d'une part que d'une manière générale les propositions soient déclinées aux différents niveaux territoriaux possibles, et d'autre part qu'un effort soit fait pour produire de l'information dynamique par l'analyse de trajectoires. Concernant plus spécifiquement le domaine des salaires et des revenus associés, les progrès considérables déjà réalisés et ceux qui sont amorcés, s'ils sont menés à terme, devraient permettre des très bonnes analyses de l'état et de la dynamique des inégalités. Les revenus du patrimoine et les patrimoines eux-mêmes sont mal connus. Un effort considérable doit être fait dans ce domaine, et le groupe a proposé des travaux pour améliorer la cohérence et la fiabilité des informations. Sur l'emploi et la position par rapport au marché du travail, des informations de qualité existent mais elles ont dispersées. Le groupe a relevé des besoins sur les aspects d'instabilité, d'insécurité de l'emploi. Enfin il a mis l'accent sur l'importance, pour repérer les mécanismes générateurs d'inégalités, d'utiliser une approche croisant trois décompositions : les catégories sociales, la position par rapport à l'emploi et enfin la composition de la famille.

Pascal Chevalier et Sylvie Lagarde (Insee) ont présenté les [suites concrètes](#) de ces préconisations concernant le système d'information statistique dans les domaines des salaires, des revenus et de l'emploi. Ils ont souligné la difficulté à évaluer l'impact « pur » du rapport car un certain nombre d'opérations répondant aux préconisations étaient déjà lancées et d'autres prévues au programme de travail.

Les participants sont intervenus notamment sur le projet ESEC (european socio economic classification) en demandant à être informés, dans le cadre du Cnis, des résultats des discussions avec Eurostat. Joël Maurice a conclu en indiquant que la formation devrait réfléchir à l'organisation du suivi annuel des préconisations du rapport.

[Quatre nouvelles enquêtes](#) ont obtenu un avis d'opportunité favorable de la formation : l'enquête sur l'activité professionnelle - complémentaire à l'enquête annuelle 2006 sur le coût de la main d'œuvre et la structure des salaires- menée par l'Insee, l'enquête auprès des établissements utilisateurs de contrats aidés et celle auprès des utilisateurs de service à la personne mises en œuvre par la Dares et enfin l'enquête « changements organisationnels et informatisation dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique hospitalière" présentée par la Drees et la DGAFF.